

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Emily Brontë - BTS - Services - Professions immobilières

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Emily Brontë - BTS - Services - Professions immobilières	Jury par défaut	Autres candidats	8	262	44	65	25	28
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	7	174	12	16	25	28
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	9	303	50	70	25	28

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de l'immobilier

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

## Attendus locaux

La formation BTS Professions immobilières demande à ce que les étudiants adoptent rapidement un savoir-être compatible avec le diplôme visé : nous attendons donc un comportement (expression, respect des horaires, tenue) qui aille dans ce sens.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Enseignement général :

- culture générale et expression (4h)
- langue vivante (2h)
- conseil en ingénierie de l'immobilier (8h)
- communication (2h)

Enseignement professionnel :

- techniques immobilières (transaction/gestion 12h)
- formation d'initiative locale (3h)

Aide à la vie professionnelle : (1h)

Un stage en entreprise obligatoire de 14 semaines réparties sur les 2 ans d'études permet de se familiariser avec l'environnement professionnel.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Les enseignants de la formation analysent les candidatures dans le cadre d'une commission d'examen des vœux.

Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures.

Les critères d'analyse retenus sont : les résultats scolaires, les méthodes de travail, le savoir-être (attitude face au travail, autonomie, capacité à travailler en équipe), la connaissance de la formation et de ses débouchés, l'engagement lycéen et associatif.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une connaissance de la formation, de ses multiples facettes, de ses débouchés et de ses exigences est attendue.

Les candidats doivent :

- S'intéresser au secteur de l'immobilier,
- Etre capable de travailler en équipe,
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie,
- Etre capable de s'engager dans un travail continu en classe et en stage.

Les candidats doivent disposer de compétences :

- relationnelles,
- en communication écrite et orale,
- d'analyse.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats scolaires	Notes Première et Terminale et notes éventuellement obtenues au bac (Français, Épreuves de spécialité)	Bulletins 1ère et terminale : Niveau et progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail, capacité à l'oral		Bulletins de 1ère et terminale	Très important
Savoir-être	Attitude face au travail, autonomie, capacité à travailler en équipe		Appréciations bulletins 1ère et terminale, Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Connaissance de la formation et de ses débouchés	Projet motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement lycéen et associatif	Engagements dans des activités citoyennes et associatives	Fiche avenir et projet motivé	Complémentaire

**Signature :**

Béatrice CAILLE,  
Proviseur de l'établissement Lycée Emily Brontë